

COMITE D'ETABLISSEMENT GROUPAMA GAN Vie
 COURS CHARLES BRICAUD - 33057 BORDEAUX-CEDEX - ☎ 05.56.43.33.14
 Bordeaux, février 2018



LOCATION 2018

BUNGALOW LEON (LANDES)



Le C.E. GROUPAMA GAN Vie vous propose de louer un bungalow situé dans le village sous les Pins à Léon (Landes) au sein d'un domaine de 70 hectares bordés par l'étang du Paludot dans un cadre naturel, reposant et idéal pour des vacances en famille. Les plages de Moliets à 6 km enchanteront petits et grands. Au bord du lac, les pêcheurs pourront s'adonner à leur passion. Possibilité de faire des balades en bateaux.

Bungalow pour 6 personnes composé de : 1 chambre avec 2 lits superposés, 1 chambre avec un lit de 140, cuisine, salle de bains, WC séparé, pièce de vie avec un lit supplémentaire de 140, chauffage électrique, terrasse extérieure abritée. Certains équipements du bungalow sont d'origine et seront au fur et à mesure des possibilités modernisés.

Animations : en soirée pendant les vacances scolaires en juillet/août. Club pour les enfants de 4 à 10 ans et les ados de 11 à 13 ans. Mini discothèque pour les ados de 22h à 2h en juillet/août Tous les matins : jogging, aquagym, gym ou stretching (pendant les vacances scolaires en juillet/août uniquement).

Terrains de foot et rugby, terrains de volley, basket, boulo-drome, théâtre de verdure, 20 km de pistes cyclables en forêt au départ du domaine, Ping-pong (matériel non fourni), jeux pour enfants, Piscine extérieure non chauffée ouverte en juillet/août et piscine couverte chauffée par capteurs solaires ouverte d'avril à fin octobre.

Animations payantes : courts de tennis sur master court, mini golf.

Services de la résidence : réception wifi payant, parking extérieur gratuit (1 place par bungalow). D'avril à septembre : bar-restaurant, supérette, location de vélos, laverie. En juillet/août : snack, manège enfants.

Bien cordialement.

Pour le C.E. GROUPAMA GAN Vie

le Secrétaire
 Stéphane LEMAIRE

La Présidente de la Commission Activités Sociales
 Olga GOLDSCHMID

SALARIES CONCERNES ?

Tout salarié en CDI ou CDD sous réserve d'un contrat de travail ininterrompu d'au moins 6 mois et faisant partie des effectifs au moment du séjour.

CRITERES PRIORITAIRES ?

La location du bungalow est possible à la semaine ou à la nuitée (4 nuitées maximum)

- ❖ **Durant la haute saison (juillet et août), sont prioritaires :**
 - Les familles ayant des enfants et adolescents scolarisés 18 ans inclus.
 - Les salariés n'ayant pas séjourné au bungalow en haute saison les années précédentes.
 - La semaine, du samedi au samedi, est prioritaire sur les nuitées.
 - Au cas où plusieurs demandes pour une même période rempliraient les conditions précitées le critère d'ancienneté dans l'entreprise sera finalement appliqué.

La location de 2 semaines est possible en fonction des autres demandes effectuées à la date limite d'inscription.


COMMENT RESERVER ?



Chaque demande doit être formulée uniquement par le **BULLETIN DE RESERVATION**, ci-joint, dûment complété, daté et signé, et adressé au :

Comité d'Etablissement **GROUPAMA GAN Vie**
A l'attention de **Corinne BERROUS**
Cours Charles Bricaud
33057 – **BORDEAUX- CEDEX**
 **05.56.43.33.14**

DOCUMENTS À JOINDRE, IMPERATIVEMENT, A LA DEMANDE :

- ❖ La (les) photocopie(s) de l'avis d'imposition 2017 (en cas de vie maritale, joindre les 2 avis d'imposition libellés à la même adresse). En l'absence de ce(s) document(s) le quotient le plus élevé sera appliqué.
 - ❖ D'un chèque en règlement de votre séjour libellé à l'ordre de **ORANGE BANK 70200004239**.
 - ❖ D'un chèque de caution de 100 euros libellé à l'ordre de **ORANGE BANK 70200004239** qui vous sera restitué après votre séjour et à réception par le C.E. de l'état des lieux de sortie qui vous sera remis avec la documentation.
-  Le Comité d'Etablissement n'est pas en mesure d'accepter les chèques vacances comme mode de paiement pour cette activité.



COMMENT CALCULER

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

REVENU IMPOSABLE DE L'ANNEE 2016 (AVIS D'IMPOSITION 2017)

$$\frac{\text{REVENU IMPOSABLE DE L'ANNEE 2016 (AVIS D'IMPOSITION 2017)}}{\text{NOMBRE DE PARTS FISCALES * X 12}} = \text{QF}$$

* Les personnes seules (célibataires, divorcées, veuves) avec ou sans enfant ajoutent 1/2 part.

Exemples :

- Célibataire 1,5 x 12
- Marié ou pacsé sans enfant 2 x 12
- Marié avec 1 enfant à charge 2,5 x 12
- Marié avec 2 enfants à charge 3 x 12
- Divorcé avec 2 enfants à charge 2,5 x 12

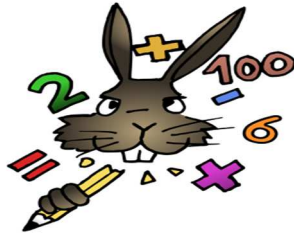


TABLEAU DES QUOTIENTS FAMILIAUX

APRES CALCUL	De 0 à 897	De 898 à 1145	De 1146 à 1395	De 1396 à 1643	De 1644 à 1893	De 1894 à 2142	De 2143 et plus
TRANCHES	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5	TRANCHE 6	TRANCHE 7



A LIRE ATTENTIVEMENT
PAR MESURES D'HYGIENE ET
POUR VOTRE CONFORT !!!!

MENAGE & ALEZES



Obligatoire pour les séjours courts (nuitées)

- Mise en place d'un kit d'alèses jetables à votre arrivée (alèses, housses de traversin et d'oreillers).

Le montant de cette prestation (**10 euros**) devra être rajouté au prix de votre séjour.

Le ménage devra impérativement être effectué lors de votre départ par vos soins.

Obligatoire pour les séjours longs (semaine ou quinzaine)

- Mise en place d'un kit d'alèses jetables à votre arrivée (alèses, housses de traversin et d'oreillers).
- Le ménage sera effectué par le personnel des Bruyères après votre départ. Le bungalow devra toutefois être rangé & les poubelles vidées par vos soins.

Le montant de ces 2 prestations (43 euros) devra être rajouté au prix de votre séjour.

Tous problèmes devront être signalés à l'accueil du village & au C.E.



TAXE DE SEJOUR 2018

Les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour
qui est obligatoire

Soit 0,83 euros x nombre de personnes de plus de 13 ans x nombre de
nuitées.

Cette taxe sera à acquitter auprès du C.E. GROUPAMA GAN Vie par
chèque bancaire lors de la confirmation de votre séjour par le C.E.



PERIODES & TARIFS 2018

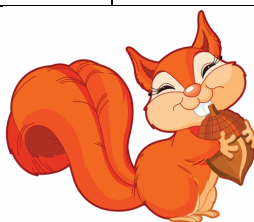
7

BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
<ul style="list-style-type: none"> ❖ janvier à mars ❖ novembre & décembre <p>➤ pas de critères prioritaires</p> <p>⇒ pas de date limite d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ avril à juin ❖ septembre & octobre <p>➤ pas de critères prioritaires</p> <p>⇒ pas de date limite d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ juillet & août <p><u>Voir critères prioritaires (page 2)</u></p> <p>date limite d'inscription 3 avril 2018</p>



TARIFS A LA SEMAINE

	Revenus compris entre 0 et 1395 TRANCHES 1 A 3	Revenus compris entre 1396 et 2142 TRANCHES 4 A 6	Revenus à partir de 2143 et plus TRANCHE 7
Basse Saison	80 €	105 €	160 €
Moyenne Saison	160 €	210 €	265 €
Haute Saison	265€	320 €	370€



TARIFS A LA NUITEE

	Revenus compris entre 0 et 1395 TRANCHES 1 A 3	Revenus compris entre 1396 et 2142 TRANCHES 4 A 6	Revenus à partir de 2143 et plus TRANCHE 7
Basse Saison	22 €	22 €	23 €
Moyenne Saison	23 €	30 €	38 €
Haute Saison	38 €	46 €	53 €

LOCATION LEON 2018 -BULLETIN D'INSCRIPTION

« SEJOURS »

*A adresser au C.E. Groupama Gan Vie – Melle Berrous Corinne
Cours Charles Bricaud – 33057 Bordeaux Cedex*

SITE PROFESSIONNEL : _____

CDI : *Date d'entrée : _____ CDD : *Date d'entrée : _____
*Jour/mois/année

Merci de joindre une photocopie du contrat de travail pour les CDD

NOM : _____ **PRENOM :** _____

MATRICULE : (*voir e-temptation ou bulletin de salaire*) _____

ADRESSE PERSONNELLE : (*merci d'écrire lisiblement*) _____

Professionnel : Personnel :

SITUATION DE FAMILLE : _____ **NOMBRE D'ADULTES :** _____

NOMBRE D'ENFANT (S) & D'ADOLESCENT (S) SCOLARISE (S) 18 ANS INCLUS : _____
AGES (S) : _____

MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL : _____ **TRANCHE :** _____

DEJA PARTI A LEON : MOIS : _____ **ANNEE :** _____

REGLEMENT

1 SEMAINE JOINDRE 1 CHEQUE A L'ORDRE DE ORANGE BANK 70200004239
2 SEMAINES **SI DISPONIBILITE** JOINDRE 2 CHEQUES A L'ORDRE DE ORANGE BANK 70200004239
(joindre 1 chèque par semaine – Si une seule semaine est disponible un des deux chèques vous sera retourné)
NE PAS OUBLIER DE RAJOUTER LA PRESTATION ALEZES & MENAGE SOIT 43 EUROS PAR SEJOUR (UNE SEMAINE 43 EUROS, QUINZAINE 43 EUROS).
CHEQUE DE CAUTION DE 100 € A L'ORDRE DE ORANGE BANK 70200004239

LOCATION A LA SEMAINE

	Date Haute saison Du au 2018	Date Moyenne saison Du au 2018	Date Basse saison Du au 2018	Coût du séjour	Coût Total avec Prestations « Ménage & Alèzes » 43 euros
1 ^{er} choix					
2 ^{ème} choix					

COUT TOTAL Séjour + Prestations = _____ Euros

Date et signature

LOCATION LEON 2018 -BULLETIN D'INSCRIPTION « NUITÉES »

**A adresser au C.E. Groupama Gan Vie – Melle Berrous Corinne
Cours Charles Bricaud – 33057 Bordeaux Cedex**

SITE PROFESSIONNEL : _____

CDI : *Date d'entrée : _____ CDD : *Date d'entrée : _____

*Jour/mois/année

Merci de joindre une photocopie du contrat de travail pour les CDD

NOM : _____ **PRENOM :** _____

MATRICULE (voir e-temptation ou bulletin de salaire) : _____

ADRESSE PERSONNELLE : (Merci d'écrire lisiblement) _____

Professionnel : Personnel :

SITUATION DE FAMILLE : _____ **NOMBRE D'ADULTES :** _____

NOMBRE D'ENFANT (S) & D'ADOLESCENT (S) SCOLARISE (S) 18 ANS INCLUS : _____

AGES (S) : _____

MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL : _____ **TRANCHE :** _____

DEJA PARTI A LEON : MOIS : _____ **ANNEE :** _____

LOCATION A LA NUITEE REGLEMENT

JOINDRE 1 CHEQUE A L'ORDRE DE ORANGE BANK 70200004239

NE PAS OUBLIER DE RAJOUTER LA PRESTATION ALEZES SOIT 10 EUROS PAR SEJOUR

JOINDRE 1 CHEQUE DE CAUTION DE 100 € A L'ORDRE DE ORANGE BANK 70200004239

LOCATION A LA NUITEE

	Nombre de nuitées	Date Haute saison Du au 2018	Date Moyenne saison Du au 2018	Date Basse saison Du au 2018	Coût du séjour	Coût Total avec prestation « alèzes » + 10 euros
1 ^{er} choix						
2 ^{ème} choix						

COUT TOTAL Séjour + Prestation = _____ Euros

Date et signature